



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

illettrisme

Question au Gouvernement n° 404

Texte de la question

ÉDUCATION

M. le président. La parole est à M. Yves Durand, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Yves Durand. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, notre école ne va pas bien. Ce constat est hélas partagé par toutes les études, qu'elles soient nationales ou internationales.

Malgré le dévouement des enseignants, l'échec scolaire reste massif et touche principalement les enfants des milieux défavorisés. L'échec scolaire devient une fatalité aux yeux de ceux qui attendent pourtant tout de l'école. L'illettrisme, lui-même, devient un véritable fléau national.

Les enseignants ont perdu confiance, victimes de gouvernements qui les ont trop souvent méprisés (*Exclamations sur les bancs des groupes UMP et Rassemblement-UMP*), au point de leur ôter toute formation.

M. Marcel Rogemont. Eh oui !

M. Yves Durand. Comment faire respecter un métier qui ne s'apprend même pas ?

Ce triste bilan a été aggravé par dix ans de suppressions massives de postes.

Monsieur le ministre, vous avez commencé à apporter des réponses en urgence, pour permettre une rentrée satisfaisante en septembre dernier - je pense aux 1 000 postes supplémentaires et aux emplois d'avenir. Mais les moyens ne peuvent pas être la seule réponse aux problèmes de l'école. (*" Ah ! " sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

Ainsi, dès votre arrivée au ministère, vous avez lancé le chantier ambitieux de la refondation de l'école, engageant une large concertation pendant tout l'été.

Refonder l'école, cela commencera par l'examen par le Parlement de la loi d'orientation et de programmation - la première depuis longtemps - qui en sera le premier acte après son adoption par le Conseil supérieur de l'éducation vendredi dernier.

Pouvez- vous, monsieur le ministre, nous donner les grandes lignes de cette loi et de cette refondation - que signifient-elles pour vous ? - ainsi que son calendrier prévisionnel ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

M. François Rochebloine. Et du cannabis !

M. le président. S'il vous plaît !

M. Vincent Peillon, *ministre de l'éducation nationale*. Monsieur le député, vous avez raison : si la France veut mieux préparer son avenir, elle doit mieux élever, éduquer et instruire ses enfants.

Lorsque la France ne le fait pas - et elle ne l'a pas fait suffisamment ces dernières années -, non seulement elle porte préjudice à sa jeunesse, mais elle nous met dans la situation de défaut de compétitivité économique, de cohésion sociale et même de cohésion civique à laquelle nous assistons.

M. Guy Geoffroy. Ce n'est pas possible d'entendre ça !

M. Vincent Peillon, *ministre*. C'est pourquoi le Président de la République a décidé, conformément à notre histoire, de refonder l'école de la république et de refonder la république par son école, en attribuant des moyens, certes - ils sont nécessaires -, mais également en faisant en sorte que tous les enfants de France puissent réussir.

Cela suppose un certain nombre de priorités : d'abord, la priorité au primaire : cela veut dire davantage de

moyens, l'accueil des tout petits, le changement des pédagogies, la remise en place d'une formation des enseignants.

Cela veut dire aussi de nouveaux rythmes scolaires, puisque l'on a créé une exception française : nos enfants n'auraient que 144 jours de classe, alors qu'ils en avaient 180 il y a encore quatre ans, comme dans tous les pays d'Europe. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe SRC.*)

Il faut en même temps être capable d'améliorer l'orientation, d'en finir avec les orientations subies ; il faut être capable de se moderniser, de se doter d'un service public de l'éducation numérique ; il faut être capable de préparer l'avenir et d'aller aussi rechercher tous les décrocheurs - 150 000 décrocheurs par an après dix ans de gouvernement de droite ! (*Exclamations sur les bancs des groupes UMP et Rassemblement-UMP.*)

M. Guy Geoffroy. Ce n'est pas acceptable !

M. Vincent Peillon, *ministre*. L'ensemble de ces propositions vous seront faites lors de l'examen de la loi d'orientation et de programmation. Elle sera présentée en Conseil des ministres fin janvier et débattue au Parlement à partir du mois de mars.

Pour la première fois, en effet, une loi de programmation et d'orientation a été très largement et majoritairement approuvée par le Conseil supérieur de l'éducation, parce qu'elle sert l'intérêt des élèves et l'intérêt de la France.

(*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Yves Durand](#)

Circonscription : Nord (11^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 404

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 décembre 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [19 décembre 2012](#)